



En France, près d'un habitant sur cinq est âgé de 65 ans ou plus, soit environ 11,6 millions de personnes, dont plus de la moitié ont atteint ou dépassé les 75 ans.

Nous faisons face à un vieillissement de la population française de plus en plus important et l'espérance de vie des français augmente.

Selon les chiffres de l'INSEE En 2050, un habitant sur trois serait âgé de 60 ans ou plus, contre un sur cinq en 2005. Le département de l'Hérault n'échappe pas à ce constat.

Il semble donc nécessaire de prendre en compte et de s'adapter à cette évolution.

Ainsi Hérault Habitat a décidé de se lancer dans une démarche d'obtention du label Habitat Senior Services (HSS) en 2016 et obtient la labellisation en novembre 2018 suite à un audit\* réalisé par l'AFNOR, organisme certificateur indépendant.

Le label Habitat Senior Services a été développé en 2005 par DELPHIS avec le soutien financier de la C.N.S.A. ( Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) et des ministères de la Santé et du Logement.

Ce label est un dispositif de maintien à domicile complet, favorisant le maintien à domicile des personnes âgées et autonomes vivant dans le parc social.

Il demande:

- Une sélection des environnements et sites favorables de notre patrimoine
- Une mixité générationnelle
- Des logements et des parties communes adaptés
- Une gestion de l'offre qui assure la pérennité du dispositif :

Priorité aux Commissions d'Attribution de Logements données aux mutations des plus de 65 ans pour un logement adapté avec possibilité d'envisager le maintien du loyer et la prise en charge du déménagement.

- Une évaluation externe par organisme certificateur pour garantir aux tiers la fiabilité de l'offre.

\* prochain audit de suivi annuel : deuxième semestre 2019 puis deuxième semestre 2020. L'audit de renouvellement de labellisation : quatrième trimestre 2021.